Zeitschrift: SBB Revue = Revue CFF = Swiss federal railways

Herausgeber: Schweizerische Bundesbahnen

Band: 1 (1927)

Heft: 4

Rubrik: Fahrplan = Horaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FAHRPLAN
HORAIRE

Die europäische Fahrplan- und Wagenbeistellungskonferenz

Vom 17.—22. Oktober 1927 findet in *Prag* die europäische Fahrplankonferenz statt. Diese Konferenz, für die die schweizerischen Bundesbahnen seit 7 Jahren, d. h. seit Kriegsende die Geschäftsführung besorgen, wird von allen Hauptbahnen der europäischen Staaten beschickt. Es beteiligen sich rund 130 Verwaltungen mit zirka 200 Delegierten. Gemäss den im Jahre 1922 aufgestellten Satzungen findet die Konferenz alljährlich in der zweiten Hälfte Oktober an einem von der Konferenz zu bestimmenden und vom Sitze der geschäftsführenden Verwaltung unabhängigen Orte statt. Diese Satzungen ordnen auch den Geschäftsgang, der zwei verschiedene scharf abgegrenzte Gruppen vorsieht, und zwar die « Hauptverhandlungen » und die « Gruppenverhandlungen ». Die Hauptverhandlung oder Plenarsitzung, an der sich alle Verwaltungen beteiligen, befasst sich nur mit Gegenständen allgemeiner Natur, wie z. B. die Wahl der geschäftsführenden Verwaltung, Festsetzung der Dauer der Fahrplanperioden usw. In den Gruppenverhandlungen werden dagegen die Zugsverbindungen von Land zu Land geordnet. Jede Verwaltung, die im Verkehr mit dem Ausland eine Änderung herbeizuführen wünscht, hat ihre Anträge zu formulieren und zu den Verhandlungen die beteiligten Verwaltungen beizuziehen. Sie verfasst zu diesen Gegenständen eine Niederschrift und lässt sich die getroffenen Vereinbarungen durch Unterschrift der Vertreter aller beteiligten Verwaltungen bestätigen. Diese Vereinbarungen sind im allgemeinen bindend. Die geschäftsführende Verwaltung fasst die Anträge in einer Tagesordnung und sodann auch die gefassten Beschlüsse in einer Niederschrift zusammen.

Die Plenarsitzung der nächsten Konferenz wird sich mit Anträgen zu befassen haben, die dahin zielen, den Übergang von der Normalzeit zur Sommerzeit im Frühjahr in den westeuropäischen Staaten inskünftig gleichzeitig mit dem Fahrplanwechsel vorzunehmen, anstatt wie bisher zirka 3 Wochen vorher. Sie wird ferner die Beziehungen der europäischen Fahrplankonferenz mit dem Völkerbund zu ordnen und eine geschäftsführende Verwaltung zu wählen haben.

Die Tagesordnung für die Gruppenverhandlungen umfasst zirka 310 Gegenstände, die fast durchwegs eine Verbesserung des Verkehrs von Land zu Land in ganz Europa und sogar darüber hinaus bezwecken. In neuerer Zeit wohnen den Verhandlungen wegen Wiederaufnahme des transsibirischen Expresszuges auch Vertreter von Japan und China bei.

Gleichzeitig mit der Fahrplankonferenz findet auch die europäische Wagenbeistellungskonferenz statt, an welcher sich sämtliche am internationalen Personen- und Gepäckwagenverband beteiligten Verwaltungen vertreten lassen. Die Gegenstände allgemeiner Natur werden auch hier in einer Hauptverhandlung (Plenarsitzung) beraten und die Läufe der Personen- und Gepäckwagen von Land zu Land in den Gruppenverhandlungen festgesetzt, nachdem die Zugsverbindungen vereinbart worden sind. Für die Fahrplanperiode 1928/29 stehen rund 230 Anträge zur Beratung auf der Tagesordnung.

Über die an der europäischen Fahrplan- und an der Wagenbeistellungskonferenz gefassten Beschlüsse soll, soweit sie für die Schweiz von Belang sind, in der nächsten Nummer berichtet werden.

*

SERVICE D'HIVER 1927/28

(1er octobre—14 mai)

Changement d'heure

L'heure normale de l'Europe occidentale, qui retarde d'une heure sur celle de l'Europe centrale, est de nouveau en vigueur en France, en Angleterre, en Belgique et dans les Pays-Bas depuis la nuit du 1er au 2 octobre. Il s'ensuit que depuis cette date les trains français arrivent aux gares frontières et en repartent une heure plus tard qu'auparavant, à moins que des marches spéciales ne soient prévues à l'horaire pour la période d'hiver. Dans la nuit du 21 au 22 avril 1928, ces mêmes Etats rétabliront l'heure d'été de l'Europe occidentale, qui coïncide avec l'heure de l'Europe centrale. Ce changement de système entraîne pour l'établissement de l'horaire des trains dans les pays limitrophes de ces Etats, notamment en Suisse, des difficultés et des inconvénients que le public ne soupçonne pas toujours, puisqu'il oblige à tenir compte, pour tous les trains français, de deux heures différentes d'arrivée et de départ. De ce fait, les battements entre les trains venant de France et les trains suisses correspondants sont, d'une manière générale, trop longs d'une heure pendant la saison d'été, tandis qu'ils sont normaux dans la direction opposée. Sous le régime de l'heure normale, c'est l'inverse qui se produit: Normaux pour les correspondances internationales de France en Suisse, les battements aux gares frontières sont d'une heure trop longs dans la direction Suisse-France. Les administrations de chemins de fer s'efforcent d'obvier à cet inconvénient en prévoyant des marches

Reisen nach allen Ländern
Wir besorgen Ihnen zu vorteilhaften Bedingungen
Schiffs-Billette, Bahn- u. Flugbillette, für Geschäftsreisen, Vergnügungsfahrten, Auswanderung. Organisation von Vereins- und Studien-Reisen.
Verlangen Sie kostenlose Auskunft vom Reise-Bureau
Aktiengesellschaft
Kaiser & Cie
58/60 Elisabethenstr. Basel
Telephon Safran 47.60

distinctes pour les deux périodes de l'heure d'été et de l'heure normale. Malheureusement, il n'est pas possible de le faire pour tous les trains, parce que chacun d'eux a des tâches déterminées à accomplir et souvent doit assurer des correspondances qui ne permettent pas d'en modifier la marche comme on le voudrait. Aux points frontières de Vallorbe et de Pontarlier, on est à peu près parvenu à atténuer par ce moyen les effets du changement d'heure, mais à Bâle et Delle, on n'a encore réussi à le faire que pour les trains express de nuit arrivant le matin. On ne saurait donc trop recommander aux voyageurs de prendre garde au changement d'heure qui s'opère dans les Etats de l'Europe occidentale, à cause des désagréments: correspondances manquées, longs arrêts inutiles, etc., auxquels ils s'exposent en les négligeant.

Les modifications que l'horaire a subies le 2 octobre par suite du changement d'heure et qui n'étaient pas indiquées d'avance sur les affiches seront apportées à celles-ci par les administrations de chemin de fer, au moyen de fichets rectificatifs. Il en sera également tenu compte dans l'édition d'automne de l'indicateur officiel suisse et des principaux indicateurs publiés par des éditeurs privés. Nous attirons spécialement l'attention sur le fait que les itinéraires prévus sur les affiches pour la durée de l'heure normale en France seront valables du 2 octobre au *21 avril* (au lieu du 14 avril).

Indicateurs officiels et horaires-affiches

Bien qu'établi pour une année entière, l'horaire des entreprises de transport suisses subit chaque année, au début de la période d'hiver, un certain nombre de changements nécessités, soit par l'organisation du travail dans le commerce et l'industrie, soit par des modifications apportées à l'horaire dans les autres pays, soit encore par des transformations des installations, ou enfin par d'autres causes qu'il avait été impossible de prévoir. De plus, les entreprises qui assurent essentiellement un trafic de saison n'arrêtent, au printemps, que l'horaire d'été et le remanient pour l'hiver, en automne, selon les circonstances. C'est pour tenir compte de ces horaires saisonniers, ainsi que des autres modifications et adjonctions apportées à ceux des pays étrangers, que l'on publie en automne une nouvelle édition de l'indicateur officiel suisse et d'une quantité d'indicateurs privés. Le voyageur expérimenté ne l'ignore pas, aussi ne manque-t-il pas de se débarasser en automne de l'édition d'été de son indicateur, et de se procurer la nouvelle édition rectifiée.

Les feuilles de l'horaire-affiche général des entreprises de transport suisses qui subissent de nombreux changements sont entièrement réimprimées. Quant aux autres, on se borne à les corriger, dans la mesure des besoins, au moyen de papillons.

Modifications de l'horaire

Les principales modifications et adjonctions apportées à l'horaire pour la période d'hiver 1927/28 sont les suivantes:

1° Le train de luxe « Engadine-Express » circulera quotidiennement, au lieu de trois fois seulement par semaine, du 15 décembre au 28 février, selon l'itinéraire que voici:

Trybol Pâte dentifrice Eau dentifrice aux herbes

14.00	dép.	Londres	arr.	17.15
19.55	dép.	Paris	arr.	10.35
6.10	dép.	Bâle	arr.	1.13
7.26	arr.	Zurich	dép.	23.50
9.44	arr.	Coire	dép.	21.30
12.20	arr.	St-Moritz	dép.	18.45

2° Eu égard au grand nombre de touristes allemands qui se sont rendus dans les Grisons l'hiver dernier, un nouveau train de wagon-lits circulera entre Francfort s/M. et Coire du 15 décembre au 28 février. Il assurera à Francfort d'excellentes correspondances de et pour Hambourg, Berlin et les Pays-Bas. Sa marche sera à peu près la suivante:

23.40	dép.	Francfort s/M.	arr.	6.07
5.45	arr.	Bâle CFF	dép.	23.00
6.10	dép.	Bâle CFF	arr.	22.34
7.26	arr.	Zurich	dép.	21.20
9.44	arr.	Coire	dép.	19.10
12.20	arr.	St-Moritz	dép.	16.25

3° Depuis le 2 octobre, le service des trains directs de l'après-midi Zurich-Rorschach et vice versa est prolongé par Ste Marguerite-Bregenz jusqu'à Lindau, et inversement, où ils correspondent à des trains directs pour et de Munich et Berlin:

20.17	dép.	Berlin	arr.	9.27
7.55	dép.	Munich	arr.	21.20
12.20	dép.	Lindau	arr.	16.45
13.12	dép.	Ste Marguerite	arr.	15.51
15.19	arr.	Zurich	dép.	13.37

Ces trains auront des voitures directes des trois classes Munich-Zurich. Les voyageurs n'auront ainsi plus à transborder du train sur le bateau et vice versa. Les correspondances par le lac de Constance sont cependant maintenues.

4° Le train direct 181, qui part de Zurich à 13 h. 17 pour arriver à Coire à 15 h. 50, circulera aussi du 15 décembre au 28 février.

*

Les Jeux Olympiques qui auront lieu à St-Moritz au mois de février donnent à ces perfectionnements de l'horaire une importance particulière.

Voyage de légionnaires américains à travers la Suisse

Un certain nombre de légionnaires américains ayant participé aux récentes festivités organisées en leur honneur à Paris, ont profité de leur présence en Europe pour faire un voyage à travers la Suisse. Ainsi trois groupes d'un total d'env. 330 légionnaires, accompagnés en partie de leurs familles, se sont rendus cette semaine de Montreux à Interlaken en passant par la ligne du MOB. Ces voyages, qui se sont faits en Ire et IIe classes, ont été organisés par des agences de voyages à Paris, en collaboration avec l'Agence officielle des CFF de cette ville.

Walliser Woche Zürich

20. bis 25. Oktober 1927

Ausstellung und Festprogramm sind ganz auf Walliser Eigenart und Volkstum abgestimmt.

Original-Trachtengruppen von Champéry, Val d'Anniviers, Visperterminen, aus dem Lötschental und den andern Seitentälern des Oberwallis.

„DS WALLISLAND" Festakt in Oberwalliser Mundart, mit Kinderreigen.

Schweizer und Walliser Liederkonzert des Männerchor Zürich.

Festkonzert des Gemischten Chors von Sitten und des gesamten Tonhalleorchesters.

Lichtbildervortrag von Walter Mittelholzer über Walliser Alpenflüge usw.

Zwei grosse Bälle mit Walliser Trachtenfest.